

CREYS-MÉPIEU

La révision du Plan local d'urbanisme à l'ordre du jour du conseil municipal



Les adjoints et conseillers municipaux ont assuré ce conseil en l'absence du maire, grippé.

Les élus se sont réunis en conseil municipal ce jeudi 15 janvier en fin d'après-midi.

Olivier Bonnard, le maire du village, grippé, n'a pas pu y participer. À l'ordre du jour notamment, la révision du Plan local d'urbanisme ou encore l'attribution des baux municipaux. Tour d'horizon des points abordés.

- **Le conseil engage une révision du Plan local d'urbanisme (PLU)**

Le PLU actuel date de son approbation par le conseil municipal du 1^{er} avril 2013. Ce bilan intègre plusieurs éléments : le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), et la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (Enaf) pendant la période 2011/2020. Il convient, après 13 ans de vie de ce PLU, de délibérer pour en engager une révision afin de respecter la trajectoire de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, d'intégrer les dernières évolutions législatives et réglementaires, de mettre le PLU en compatibilité avec le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) de la Boucle du Rhône, de redéfinir les orientations stratégiques d'aménagement du territoire communal. Le conseil décide d'acter la révision du PLU. À noter que ce travail implique un délai d'au moins 3 ans dont une année de procédures.

- **Baux communaux**

Le conseil municipal a décidé d'attribuer le local Atelier n° 3 de Malville à l'entreprise d'électricité Arecpa à compter du 1^{er} février 2026.

- **Questions diverses**

- ▶ Maison de Mépieu : les offres ont été présentées, le montant des travaux est estimé à 525 813 € TTC. Le chantier devrait débuter au premier trimestre 2026.
- ▶ Montée de Barjus : les chutes de pierre sont de plus en plus fréquentes. La commune souhaite faire une analyse de la falaise mais elle doit tenir compte que les parcelles concernées appartiennent à des propriétaires privées.
- ▶ À Pusigneu, la fin de travaux est estimée à juillet.

- ▶ Transport à la demande : ce service devrait être opérationnel d'ici quelques mois. La communauté de communes a validé cinq arrêts pour faciliter l'accès des habitants. Les arrêts retenus sont Creys école, Faverges salle des fêtes, La Gorge, Malville et Pusigneu. Un référent pour la commune est désigné, à savoir Philippe Giroud.

- **Agenda**

- ▶ Samedi 24 janvier à 14 h 30 : assemblée générale du groupe Histoire et archéologie à Creys-Mépieu.
- ▶ Jeudi 29 janvier à 18h30 : accueil des nouveaux habitants en mairie de Creys-Mépieu.
- ▶ Prochain conseil municipal le mercredi 18 février à 18 heures.